

Bien connaître ORENZIA® pour mieux vivre son traitement

Les points clés à retenir :

- 1** Signalez à votre médecin toute fièvre supérieure à 38°C ou tout autre signe d'infection (rhume, infection urinaire, plaie infectée, boutons sur la peau). Vos défenses immunitaires étant affaiblies, une infection doit être rapidement traitée pour éviter toute complication.
- 2** Informez votre médecin en cas d'intervention chirurgicale ou dentaire afin d'éviter là aussi les complications infectieuses.
- 3** Informez votre médecin ou pharmacien que vous êtes traité(e) par Orenzia® avant de démarrer un nouveau traitement afin de s'assurer de leur compatibilité.
- 4** N'arrêtez pas brutalement votre traitement par cortisone et ne diminuez pas de vous-même les doses de vos autres traitements "de fond" prescrits par votre médecin contre la polyarthrite rhumatoïde (PR), comme le méthotrexate.
- 5** Orenzia® est un traitement indiqué contre la PR, y compris chez les personnes ayant déjà reçu d'autres traitements (méthotrexate, autres biothérapies...)

Qu'est-ce que Orenzia® ?

Orenzia®, appelé aussi Abatacept, est un médicament utilisé contre la polyarthrite rhumatoïde. Il fait partie des traitements dits « de fond » ou « anti-PR » car son action est ciblée contre les mécanismes de la PR. Il peut être associé à des traitements dits « symptomatiques » (et/ou « de confort ») comme les médicaments anti-inflammatoires ou les anti-douleurs. Pour plus d'efficacité, Orenzia® est souvent prescrit avec un autre médicament anti-PR, par exemple le méthotrexate.

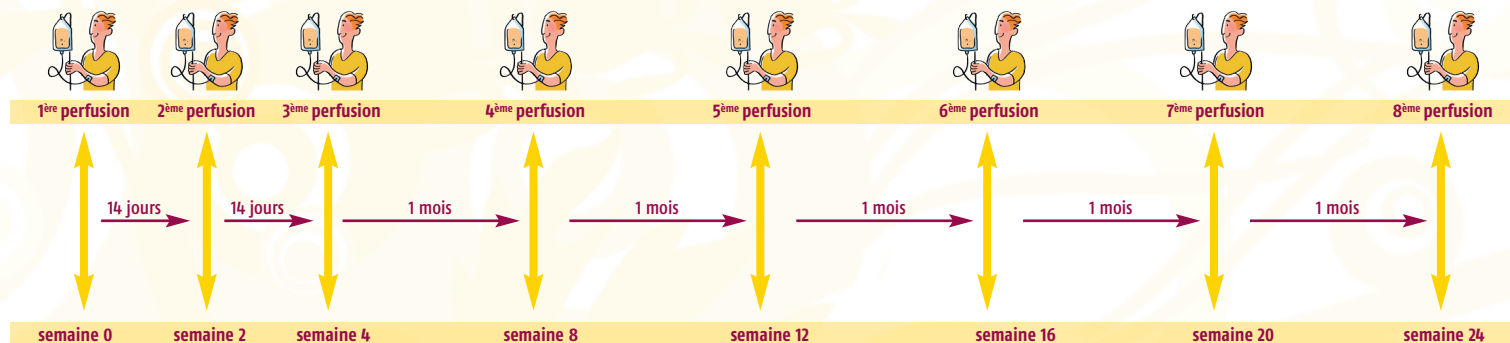
Comment agit Orenzia® ?

Orenzia® fait partie de la famille des médicaments anti-PR appelée « biothérapie ». Les biothérapies ont pour effet d'agir de manière très ciblée contre certaines substances ou cellules impliquées dans le dérèglement des défenses et dans l'inflammation chronique des articulations. L'action de Orenzia® est ciblée sur une catégorie de globules blancs (les lymphocytes T) particulièrement suractivés dans la PR.

Orenzia® en pratique :

Le traitement se fait par perfusions qui ont lieu à l'hôpital et durent 30 minutes. Les perfusions sont espacées de 15 jours le premier mois, puis de 4 semaines. Une prise de sang régulière sera nécessaire pour surveiller les effets du médicament sur le foie et les globules blancs.

Cycle des perfusions sur six mois (pratique d'usage)*



*Le médecin peut être amené à moduler la dose, cependant, la posologie validée par l'Autorisation de Mise sur le Marché est pour un adulte atteint de PR de 500 mg pour un poids inférieur à 60 kg, 750 mg entre 60 et 100 kg et 1000 mg au-dessus de 100 kg. Après la première perfusion, Orenzia® doit être administré aux semaines 2 et 4, puis toutes les 4 semaines.

Ce document, rédigé par un groupe d'experts, est non exhaustif. Il est édité par l'Association ANDAR, association de malades, qui œuvre pour les personnes atteintes de polyarthrite rhumatoïde. N'hésitez pas à contacter votre médecin ou pharmacien pour toute question complémentaire. Pour plus d'information sur Orenzia® : consultez les fiches pratiques du Club des Rhumatismes Inflammatoires sur le site internet : www.cri-net.com

CARTE DE TRAITEMENT	
À MONTRER AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ	
Nom / name :	I am currently receiving a chronic treatment
Prénom / surname :	(abatacept) that lowers immune defenses
Date :	Signature :
Je signale recevoir un traitement chronique qui diminue les défenses immunitaires : Orenzia® (abatacept).	

www.polyarthrite-andar.org
téléchargez les fiches sur le site :

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
N°Vert 0 800 001 159

Pour vous procurer d'autres fiches appelez le



Un forum de discussion : www.patronsdelapr.fr
Un site internet certifié HON : www.polyarthrite-andar.org
andar@polyarthrite-andar.com
149, avenue du Maine - 75014 Paris

ANDAR

Bien connaître ORENZIA® pour mieux vivre son traitement

Bien connaître ORENZIA® pour mieux vivre son traitement

Bien connaître ORENZIA® pour mieux vivre son traitement

ORENZIA®

ORENZIA®

ORENZIA®

Bien connaître ORENCIA®
pour mieux vivre son traitement

Bien connaître ORENCIA®
pour mieux vivre son traitement

Bien connaître ORENCIA®
pour mieux vivre son traitement

ANDAR

149, avenue du Maine • 75014 Paris
andar@polyarthrite-andar.com

Un site Internet certifié HON : www.polyarthrite-andar.org
Un forum de discussion : www.parlonsdelapr.fr



Pour vous procurer d'autres fiches appelez le

N° Vert 0 800 001 159

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

téléchargez les fiches sur le site :
www.polyarthrite-andar.org

Réponses aux questions les plus fréquentes

Comment m'organiser si je dois subir une opération ?

Informez votre médecin si vous devez vous faire opérer car Orenicia® diminue vos défenses immunitaires et augmente le risque d'infection, il faudra peut-être décaler votre intervention. En général, il est recommandé d'envisager l'intervention 2 mois après la dernière perfusion. Ce délai peut être raccourci ou augmenté en fonction du risque infectieux selon le type de chirurgie et de vos autres traitements. En cas d'opération chirurgicale indispensable ou urgente, votre médecin peut mettre en place les mesures adéquates pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions. Dans tous les cas, la reprise du traitement ne sera envisagée qu'après la cicatrisation complète de la plaie.

Puis-je me faire soigner les dents ?

Le traitement habituel d'une carie ne demande pas de précaution particulière et est possible pendant votre traitement par Orenicia®. Pour un détartrage, une extraction ou la pose d'un implant, votre dentiste peut vous prescrire un traitement préventif par antibiotique. Pour les opérations dentaires plus lourdes (chirurgie), il est préférable de les prévoir au moins 2 mois après la dernière perfusion.

Puis-je me faire vacciner contre la grippe ?

Oui, les vaccins contre la grippe (tous les ans) ou contre le pneumocoque (tous les 3 à 5 ans), ainsi que la plupart des vaccins sont recommandés lorsque les défenses immunitaires sont diminuées. Les vaccins à éviter, lorsque l'on prend Orenicia® sont les vaccins « vivants atténués » tels que le vaccin contre la fièvre jaune, contre la tuberculose (BCG), contre la rougeole (ROR), contre la varicelle, contre la poliomyélite (par voie orale) et contre la gastroentérite.

Vais-je être malade pendant le traitement ?

Orenicia® a pour effet de diminuer vos défenses immunitaires et vous expose à un risque accru d'infection. Respectez les règles d'hygiène courante et signalez rapidement à votre médecin tout signe d'infection (fièvre de plus de 38°C, toux, diarrhées). Il pourra alors évaluer s'il faut faire des examens complémentaires et si un traitement antibiotique est nécessaire.

Quand va-t-on savoir si le traitement est efficace ?

L'efficacité du traitement peut prendre plusieurs semaines avant de se manifester, le maximum est attendu au bout de 2 à 4 mois après la première perfusion. Dans l'attente des premiers effets bénéfiques, maintenez le dialogue avec votre médecin. Il peut vous prescrire un traitement anti-douleur adapté en attendant l'effet maximum du traitement.

Pourra-t-on un jour arrêter le traitement ?

Comme pour tous les traitements de fond, Orenicia® doit être continué même lorsque les signes de la maladie ont disparu. S'il est efficace et bien toléré, il doit être poursuivi.

Que faire en cas de rhume, de mal de ventre ou de mal de tête ?

Pas de panique, tout le monde peut avoir une indigestion ou un mal de tête à certains moments de l'année. Par contre, signalez à votre médecin tout signe anormal qui dure plus d'une journée, d'autant plus si vous avez de la fièvre. Un traitement adapté pourra alors être prescrit par votre médecin, par exemple un antibiotique.

Puis-je aller voir des amis dont l'enfant est malade ?

L'un des buts du traitement est de mener une vie la plus normale possible et de ne pas s'exclure de la vie sociale, même avec des personnes malades. Evitez peut-être d'embrasser une personne malade, ce qui peut tout à fait se comprendre, que l'on prenne ou pas un traitement tel que Orenicia®.

Grossesse et allaitement :

Comme pour beaucoup d'autres médicaments, par mesure de prudence, il est déconseillé d'avoir un enfant pendant le traitement (que vous soyez une femme ou un homme). Utilisez des moyens contraceptifs efficaces pendant la durée du traitement. Si vous désirez avoir un enfant, parlez-en à votre médecin. Un délai de 4 mois après la dernière perfusion doit être respecté avant d'arrêter toute contraception. D'autre part, certains médicaments prescrits contre la PR, comme le méthotrexate ou les anti-inflammatoires, ne sont pas toujours compatibles avec une grossesse. Par prudence, il est aussi déconseillé d'allaiter votre enfant pendant le traitement.

Mon apparence physique va-t-elle changer ?

Le traitement n'aura aucun impact sur votre physique, ou votre poids et n'entraînera pas de perte de cheveux.

Puis-je voyager pendant mon traitement ?

Si votre médecin ne s'y oppose pas, vous pouvez voyager y compris à l'étranger. Pensez à prendre avec vous vos ordonnances, une quantité suffisante de médicaments, ainsi qu'une trousse de secours contenant de quoi désinfecter d'éventuelles blessures. Organisez votre séjour en dehors des jours où sont programmées vos séances de perfusion. Cependant, il est formellement contre-indiqué de se faire vacciner contre la fièvre jaune, obligatoire pour se rendre dans certains pays, et la tuberculose (BCG), ce qui peut limiter les destinations de voyage. Renseignez-vous auprès de votre médecin avant votre départ (4 mois avant) pour avoir le temps de programmer les vaccinations.

Enfin, pensez à renforcer les règles d'hygiène dans les pays peu développés (éviter les aliments crus, se laver les mains, préférer l'eau en bouteille...) pour diminuer les risques d'infection.

Est-ce que je peux conduire pendant mon traitement ?

Sauf contre-indication de votre médecin, la conduite d'un véhicule est possible. Le médicament n'entraîne pas de troubles de la concentration et n'affecte pas l'aptitude à la conduite.

Puis-je consommer de l'alcool ?

Oui, vous pouvez consommer de l'alcool en respectant les conseils de modération habituels.

Puis-je m'exposer au soleil ?

L'exposition au soleil n'est pas contre-indiquée, il vous suffit d'appliquer les règles de protection qui s'adressent à tout le monde.

L'Andar remercie les docteurs Laure Gossec, Laurent Grange et Thao Pham pour leur participation bénévole à la rédaction de cette notice.